

Juridictions commerciales

Covid-19 : nouvelle édition du baromètre des entreprises du CNGTC

La nouvelle étude des conséquences de l'épidémie de covid-19 sur les entreprises, publiée par le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, fait ressortir une envolée des radiations d'entreprises au cours du premier semestre 2021.

Le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce a publié, le 13 juillet 2021, une nouvelle édition de son baromètre des entreprises mesurant les effets de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 sur le tissu entrepreneurial français au cours du premier semestre de l'année 2021.

Il ressort de ce baromètre par rapport au premier semestre de l'année 2020 :

- une augmentation de près de 28 % des radiations d'entreprises ;
- la majorité de ces radiations résulte d'un choix volontaire du chef d'entreprise (+ 32 %) ;
- une hausse de 2 % des radiations faisant suite à une procédure collective, mais dont la part dans l'ensemble des radiations se contracte (29,5 % en 2021 contre 37 % en 2020) ;
- une croissance de près de 68 % de la création d'entreprises, notamment dans le secteur de la livraison à domicile et l'e-commerce;
- un fort turnover des secteurs d'activité émergents (livraison à domicile et e-commerce) avec augmentation parallèle des créations et des radiations et une création d'emploi très limitée ;
- 1/4 des radiations de la période concerne les secteurs d'activité traditionnels (location de logements et de terrains, hébergement et restauration) ;
- une augmentation de l'âge moyen des entreprises radiées (12 ans, soit 6 mois de plus qu'en 2019 et 2,5 mois de plus qu'en 2020) ;

Remarque : la crise a contraint des entreprises solides et installées à mettre fin à leur activité, plus particulièrement dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (18,4 ans, en hausse de 7 mois à un an d'intervalle). A l'inverse, les entreprises du secteur de la livraison à domicile peinent à survivre plus d'un an.

- certaines régions sont plus touchées que d'autres (+ 50 % de radiations dans les Hauts-de-France et + 33 % dans les Pays de Loire et la Nouvelle-Aquitaine).

Ce nouveau baromètre national est disponible sur le site du CNGTC.

➤ *Communiqué de presse du CNGTC, 13 juill. 2021*

Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce

Éditions Législatives – www.elnet.fr

Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 154, juillet 2021 : www.cngtc.fr